

PROGRAMME de FORMATION

Intitulé de l'action	LES BASES DU DESHERBAGE ALTERNATIF ET DE LA GESTION DIFFERENCIEE
Présentation générale	Dans le cadre des enjeux environnementaux et sociétaux actuels, les gestionnaires des espaces végétalisés sont amenés à repenser leur métier. La mise en place de méthodes alternatives de désherbage s'inscrit dans une approche globale des espaces verts et voiries. La gestion différenciée prend ainsi du sens pour se placer dans une démarche de développement durable.
Public concerné, prérequis, nombre	Public concerné : Chefs d'entreprise, conducteurs de travaux, commerciaux, chefs d'équipe, ouvriers du paysage. Salariés en reconversion. Zone géographique : Région Auvergne Rhône Alpes. Prérequis : NA. Nombre de participants : Entre 7 à 15 personnes.
Accessibilité aux personnes handicapées	Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap. Un référent interne dans l'établissement. Tous les locaux accessibles aux PMR.
Catégorie d'action	Catégorie de l'action concourant au développement des compétences : action de formation (au sens de l'article L.6313-1 du code du travail).
Objectifs	Être capable d'appréhender la réglementation phytosanitaire, les risques environnementaux et pour la santé Être capable de revoir les objectifs de désherbage d'un site et de dégager des itinéraires stratégiques Être capable d'appréhender les moyens existants pour construire une stratégie axée prioritairement sur la prévention puis sur le curatif



PROGRAMME de FORMATION

Compétences / Capacités professionnelles visées	<p>Repenser : Repérer les méthodes d'entretien chronophages et les possibilités de changement</p> <p>Adapter : Faire appel aux méthodes de désherbage adaptées en fonction des typologies de surface</p> <p>Utiliser : Mettre en œuvre les matériels et techniques de façon pertinente</p>
Durée & Dates	<p>Durée : 7 heures (1 jour) Horaires : 8h – 12h / 13h – 16h30 Dates de réalisation : Nous consulter – Programmation à la demande possible sous réserve d'un groupe suffisant</p>
Lieu	<p>MFR de l'Ouest Lyonnais 32b, Chemin de la Brossonnière 69280 Sainte Consorce</p>

Contenu Et Méthodes	<p><u>Séance n°1 : Réglementation et sécurité environnementale</u> Durée : 1.5 heure Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'appréhender la réglementation phytosanitaire, les risques environnementaux et pour la santé Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point sur la réglementation phytosanitaire • Effets des pesticides sur l'environnement • Effets des pesticides sur la santé (applicateurs et usagers des sites) <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents support • Échanges et débats <p><u>Séance n°2 : Développer une approche différenciée du désherbage</u> Durée : 2 heures Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de revoir les objectifs de désherbage d'un site et de dégager des itinéraires stratégiques Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion de gestion différenciée dans les espaces verts • Le plan de désherbage, outil de planification
--------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PROGRAMME de FORMATION

Méthodes :

- Documents support
- Échanges et débats

Séance n°3 : Construire une stratégie préventive et curative évolutive

Durée : 3 heures

Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'appréhender les moyens existants pour construire une stratégie axée prioritairement sur la prévention puis sur le curatif

Contenus :

- Verdir pour ne plus désherber
- Entretien des sites pour moins désherber : matériels et méthodes préventives
- Le matériel de désherbage curatif alternatif

Méthodes :

- Documents support
- Démonstrations et essais de matériels en extérieur
- Échanges et débats

Séance n°4 : Évaluation finale et bilan

Durée : 0.5 heure

Objectifs pédagogiques de la séquence : Évaluation des acquis

Contenus :

- Test QCM et correction immédiate
- Retour sur les points clés du stage

Méthodes :

- Test QCM papier
- Fiche bilan du stage
- Échanges avec le stagiaire évalué



PROGRAMME de FORMATION

Responsable de l'action	REVOLLAT Lionel au : 04 78 19 80 54 Responsable Pôle Formation Continue VALLIER Cécile au : 04 78 19 80 54 Responsable administratif Pôle Formation Continue
Formateurs, animateurs et intervenants	REVOLLAT Lionel Formateur Technique à la MFR de l'Ouest Lyonnais (Diplôme Niveau II : Licence Pro Aménagement urbanisme option péri urbain) Intervenants professionnels spécialisés en espaces verts
Suivi de l'action	Émargements par les stagiaires et le formateur
Sanction de l'action de formation	Délivrance d'une attestation
Évaluation des acquis	Test QCM Individuel en fin de stage
Évaluation de l'action	Évaluation Initiale de la Formation par le Stagiaire Évaluation Différée de la Formation par le Prescripteur Évaluation Différée de la Formation par le Stagiaire
Coût pour un groupe	30€/heure/personne (Possibilités de financement à étudier) Tarif de groupe intra : nous consulter